



Fiche d'aide  
au repérage  
**FAR 22**

# Métiers de la peinture

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérigène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
<b>Préparation des supports</b>	Se reporter aux activités concernées (décapage, dégraissage...) selon les supports (bois, métal, plastique).		
<b>Transvasement et préparation des peintures</b>  <b>Application</b> (pulvérisation, pinceau, rouleau, trempage)  <b>Ponçage</b>	<b>Chromate de plomb</b>	(+)	Pigment principalement rencontré dans les couleurs jaune, orange et vert.
	<b>Chromate de strontium</b>	(+)	Produits utilisés en tant que pigments ou comme agents anticorrosion dans certaines activités.
	<b>Chromate de zinc et de potassium</b>	(+)	
	<b>Composés du cadmium</b>	(+)	Produits utilisés en tant que pigments.
	<i>Noir de carbone</i>	+	
	<i>Composés du cobalt</i>	+	Produits utilisés comme siccatifs pour peintures à séchage oxydatif (carboxylates, octoate, naphthénate, néodécanoate de cobalt)
	<b>Rouge de chromate, de molybdate et de sulfate de plomb</b>	(+)	Composé utilisé comme pigment.
	<b>Oxyde de plomb</b>	+	Agent siccatif.
	<b>Carbonate de plomb</b>	(+)	Composés interdits d'utilisation et de mise sur le marché, mais pouvant être rencontrés lors de travaux de rénovation.
	<b>Sulfate de plomb</b>	(+)	
	<i>Dioxyde de titane</i>	+	Produit utilisé en tant que pigment et comme agent opacifiant.
<b>Silice cristalline</b>	+	Utilisés en tant que charges dans certaines peintures.	
<b>Talc</b> (contenant des fibres d'amiante)	+	Le talc n'est classé cancérigène que s'il contient des fibres d'amiante.	

fiche d'aide au repérage

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils, contrôleurs de sécurité et conseillers médicaux de CRAM. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérigènes dans cette activité, veuillez contacter : [site.web@inrs.fr](mailto:site.web@inrs.fr) ou votre interlocuteur à la CRAM.

<b>Transvasement et préparation des peintures</b>  <b>Application</b> (pulvérisation, pinceau, rouleau, trempage)  <b>Ponçage</b>	<i>Toluylène diisocyanate (TDI)</i>	+	Peut être présent en tant que monomère résiduel dans les durcisseurs de peintures polyuréthanes.
	<b>Amines aromatiques</b>	+	Formation possible en présence d'humidité lors de l'utilisation de peintures polyuréthanes bicomposant.
	<b>Dérivés naphtas</b>	(+)	Utilisation possible comme solvants pour des applications très spécifiques. La cancérogénicité dépend de la teneur en benzène.
	<i>Ethylbenzène</i>	+	Constituant du xylène ou « impureté » de certains solvants pétroliers.
	<i>2-Butanone oxime</i>	+	Utilisée en tant qu'agent « anti-peau » dans les peintures alkydes.
	<i>Pentachlorophénol</i>	(+)	Utilisés autrefois comme agents insecticides, mais pouvant être rencontrés lors de travaux de rénovation.
	<b>Arséniate de cuivre chromaté</b>	(+)	
<b>Rayonnement ultraviolet (UV)</b>	+	Exposition possible pour les travaux de peinture en extérieur.	
<b>Séchage</b>	<b>Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)</b>	+	Emission possible lors du séchage de peintures contenant des dérivés naphtas.
	<i>Ethylbenzène</i>	+	Emission possible lors du séchage de peintures contenant des solvants pétroliers comme le xylène.
	<b>Rayonnement ultraviolet (UV)</b>	+	Exposition possible lors de dysfonctionnements d'unités de séchage pour des peintures UV (sur des surfaces métalliques notamment).
<b>Nettoyage des outils</b>	<b>Trichloroéthylène</b>	+	Solvants présents dans certains produits de nettoyage.
	<i>Dichlorométhane</i>	+	
	<b>Dérivés naphtas</b>	+	Utilisation possible comme solvant. La cancérogénicité dépend de la teneur en benzène.

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérogènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérogène avéré** = UE C1 ou C2, CIRC 1 ou 2A **Cancérogène suspecté** = UE C3 ou CIRC 2B

(3) Probabilité de présence : certaine +++, très probable ++, possible +, exceptionnelle (+)